



Association pour la Recherche et l'Information en Périnatalité A.R.I.P.

SIEGE SOCIAL 17 ter Impasse de la Pignotte – 84000 AVIGNON

Toute correspondance doit être envoyée à :

ARIP - C. H. Montfavet – Avenue de la Pinède -- CS 20107 - 84918 Avignon cedex 9

Tél. : 06 73 29 32 77 -- arip@wanadoo.fr - www.arip.fr

Déclaration enregistrée sous le N° 93840394284 du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Identifiant Datadock 0060553



0060553

DR MICHEL DUGNAT PRESIDENT

NATACHA COLLOMB VICE-PRESIDENTE

TRINE SAUPIC VICE-PRESIDENTE

15^{ème} Colloque de (psy)périnatalité de l'ARIP – ENVIRONNER BEBE

17, 18 et 19 novembre 2022

Proposition de communication en atelier et/ou d'atelier.

Nous recherchons en particulier des propositions de partage de pratiques, d'expériences innovantes et permettant l'interactivité avec les participants.

Capacité des salles : 50 à 100 personnes

2/3 du temps consacré à la communication, 1/3 consacré **impérativement** à la discussion avec la salle.

PROPOSITION DE COMMUNICATION EN ATELIER (UN SEUL ORATEUR)

Durée : **30 min, discussion avec la salle comprise**

Un document Word **d'une page** maximum précisera dans l'ordre :

- Le titre (et le sous-titre éventuellement)
- Le nom et la fonction de l'auteur, les adresses professionnelles (postale et électronique) et un numéro de téléphone
- Un résumé
- Une bibliographie en trois titres (facultative).

Le comité scientifique de l'ARIP regroupera les communications individuelles proposées en ateliers thématiques de trois communications et en organisera l'animation.

PROPOSITION D'ATELIER (2 OU 3 TROIS ORATEURS)

Durée : **90 min, discussion avec la salle comprise**

1) Un document Word d'une page maximum précisera :

- Le nom de l'animateur : **l'animation de l'atelier doit être assurée par l'un des orateurs**
- Le titre de l'atelier
- Une description de la **problématique et du déroulement de l'atelier**
- Une bibliographie en trois titres (facultative).

2) De plus, un document Word **d'une page maximum par auteur** précisera dans l'ordre :

- Le titre de chaque intervention
- Le nom et la fonction de chaque auteur, les adresses professionnelles (postale et électronique) et un numéro de téléphone
- Un résumé de chaque intervention

• Les propositions devront être adressées par courriel uniquement, jusqu'au 31 MAI 2022 à contact@arip.fr avec en objet "Proposition atelier colloque 2022".

• Les propositions ne respectant pas les consignes de présentation ne seront pas prises en compte.

• Le choix des communications et des ateliers sera arrêté le 30 juin 2022.

• Un orateur par communication sera exonéré des frais d'inscription au colloque (les frais de dossier de 40€ resteront à sa charge)

• Les frais liés aux déplacements/hébergements ne seront pas pris en charge

